

_____ Aussi d'une Part
_____ (30) Mademoiselle Rose Félicie Petit, cul-
vatrice, demeurant à La Ville du Bois (Seine
et Oise) grande rue Numéro 50 _____

_____ Majeure, comme étant née à La
Ville du Bois le quinze Septembre mil
neufcent trois, du mariage de Monsieur
Honoré Petit, et Madame Louise Eugénie
Massy, son épouse, tous deux décédés _____

_____ Stipulant et contractant
pour elle et en son nom personnel,
comme future épouse _____

_____ D'autre part
_____ Lesquels, dans la vue du mariage projeté
entre Monsieur Botras et Mademoiselle Petit
et dont la célébration doit avoir lieu incessam-
ment à la Mairie de la Commune de La
Ville du Bois, en ont arrêté les clauses et con-
ditions civiles de la manière suivante _____

_____ Article Premier _____

_____ Régime _____

_____ Les futurs époux déclarent adopter pour
base de leur union le régime de la communauté _____